



*Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse*

*Le ministre*

*Paris, le - 6 JAN. 2020*

Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi,

En ce début d'année, je tiens à vous présenter mes vœux de bonheur personnel et professionnel. Je souhaite aussi vous remercier pour le travail que vous avez commencé à réaliser dans le cadre du comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique animé par Pierre Mathiot et Jean-Charles Ringard qui me tiennent en permanence informé de vos échanges.

La qualité du dialogue que nous menons est essentielle car les enjeux sont importants pour nos élèves, leur famille et pour notre pays. Comme vous le savez, les changements opérés dans nos lycées visent à permettre une meilleure réussite de nos élèves dans l'enseignement supérieur. Pour cela, nous avons souhaité leur offrir davantage d'accompagnement et de progressivité dans la conception de leur projet ainsi que davantage de temps pour approfondir ce qui les fera réussir après le baccalauréat.

Vous avez exprimé un certain nombre de propositions auxquelles je veux répondre.

En français, le nombre de textes à étudier et le renouvellement du programme par moitié chaque année ont pu susciter des inquiétudes. Comme l'ensemble des programmes du lycée, le programme de français a été conçu pour transmettre des savoirs disciplinaires et interdisciplinaires de qualité à nos élèves. Afin d'aider les professeurs à mener dans de bonnes conditions cet enseignement exigeant, le programme sera dorénavant renouvelé par quart chaque année et dès la présente année scolaire, les lycéens de première générale étudieront entre 20 et 24 textes au lieu des 24 initialement prévus, tandis que ceux de première technologique étudieront entre 13 et 16 textes au lieu des 16 prévus.

En anglais, il est apparu que l'enseignement de spécialité était trop tourné vers des débouchés littéraires et moins vers un usage appliqué aux différents contextes professionnels. C'est pourquoi nous offrons désormais aux élèves la possibilité de choisir entre « anglais » et « anglais, monde contemporain ». Cet enseignement fera notamment une place de choix à la lecture de la presse et à l'expression orale. Celui-ci sera proposé en première et en terminale dès la rentrée de septembre 2020.

*.../...*

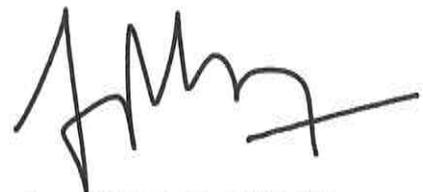
En mathématiques, vous avez relevé les difficultés de certains élèves à suivre le programme de spécialité. Il apparaît que c'est moins le programme qui est en question que l'hétérogénéité du niveau des élèves, et par conséquent des classes. La réponse est donc d'abord d'ordre pédagogique. C'est pourquoi, dans la perspective de la rentrée prochaine, nous allons travailler à renforcer la constitution des groupes de compétences. En outre, dans tous les lycées qui proposent l'enseignement de spécialités mathématiques, les élèves pourront suivre l'enseignement « mathématiques complémentaires » en terminale. Cet enseignement est particulièrement adapté aux élèves qui ont besoin des mathématiques pour leurs études supérieures futures sans en faire le cœur de leur projet. Ainsi, le nouveau lycée va-t-il offrir aux élèves des parcours mathématiques divers qui répondent à la diversité de leurs envies et de leurs projets.

Dans le cadre du comité de suivi, vous avez également souhaité, qu'une attention particulière soit portée à l'organisation des conseils de classe et au suivi des élèves par les professeurs principaux. Vous proposez ainsi l'adaptation de la composition et du fonctionnement du conseil de classe avec la possibilité d'organiser des conseils d'enseignement de spécialité. Vous suggérez aussi de proposer aux établissements qui le souhaitent de faire évoluer la fonction de professeur principal en l'envisageant dans une dimension de professeur référent d'un groupe d'élèves. Ces évolutions seraient l'occasion de renforcer rôle et la place des représentants des élèves comme des parents.

J'accueille favorablement ces propositions. C'est pourquoi, j'ai demandé aux services de proposer une évolution des textes en vigueur pour aller dans ce sens. Je propose que ces évolutions réglementaires soient examinées à l'occasion d'une de vos prochaines réunions.

Une fois encore, je tenais à vous témoigner tout l'intérêt que je porte à vos propositions et à vous remercier pour ces échanges que je souhaite riches et fructueux au cours des prochains comités de suivi.

Avec toute ma confiance,



Jean-Michel BLANQUER